



LETTRE D'INFORMATIONS – Juin 2020

Pourquoi une lettre d'informations ?

Sa vocation est de partager régulièrement avec vous les décisions du conseil municipal. Elle vous sera adressée à chaque fois que cela sera nécessaire, en complément des bulletins municipaux biannuels.

Installation du nouveau conseil municipal le 28 mai 2020

Le mot de la doyenne de la séance :

« Parole de doyenne, 65 ans depuis peu, me voici non plus une ancienne, une 3^{ème} âge, une aînée, une vieille, une mémé... Mais une vulnérable.....

Tout d'abord, mes premiers mots s'adresseront à Simon pour le remercier de sa sollicitation à rejoindre l'équipe municipale et de sa sollicitude envers les citoyens.

“Drôle de situation” pour cette élection 2020.

Après 15 jours de campagne, d'effervescence, où nous avons appris à nous découvrir, nous connaître : nos enthousiasmes, nos complémentarités, nos tempéraments... Tous à l'écoute sans jugement pour entendre, comprendre, apprendre.....

Au travers de cette campagne au plus près de la population, c'est bien la proximité, l'écoute, l'échange qui nous ont permis d'entrevoir la diversité de chacun des habitants et donc des tâches qui nous incombent : des problèmes, des demandes, des idées, des perspectives.... Tout un bilan à prendre en compte.

Jour après jour nous avons pris conscience de notre mission : être proche, mais garder de la distance.

De l'intérêt particulier à l'intérêt général, ce sera bien là une question de choix, de priorités qui se poseront à nous pour répondre avec justesse et clairvoyance aux différentes situations.

Puis 2 mois de confinement (COVID19) élus sans être mis en place, se retrouver à vivre dans un cocon, submergés d'informations, à réfléchir, observer, accompagner, s'adapter, changer ses comportements pour se protéger et protéger les autres.

A l'éclairage de ces deux mois : Le choix de vivre à St Juliette sur Viaur il y a 40 ans, s'avère plus que jamais et pour les mêmes valeurs, « être le bon »

Un environnement de qualité, pas trop loin de la ville, où la nature reste préservée et où le contact humain est au cœur des relations.

A qui veut s'y investir

Un endroit où il fait bon vivre. »

Marie PEAN-BARRE.



Le mot de Monsieur Le Maire aux élus

« Mesdames, Messieurs les élus,

La période de confinement que nous connaissons est une première pour nous. Une grande pensée pour tous ceux qui nous ont quittés et un remerciement au personnel soignant. Ce moment inapproprié est venu temporiser l'engouement qui nous a porté depuis le début de nos volontés de servir notre commune. La cohabitation entre les anciens et les nouveaux élus a été source d'angoisse pour beaucoup d'entre nous, révélant parfois des susceptibilités et des doutes, ce que je peux comprendre. Pour ma part, j'ai essayé d'entretenir cet enthousiasme qui nous a animé jusqu'alors pour maintenir cette flamme d'envie et aussi gérer les urgences de la commune, dont l'ouverture de l'école. Tout n'a pas été parfait, je peux le concevoir.

Chers collègues, je tiens à vous remercier, de la confiance que vous venez d'exprimer à mon égard en me confiant la responsabilité des affaires communales pour les six prochaines années. Je remercie Madame Péan-Barre Marie, la doyenne de ce conseil, d'avoir présidé cette séance d'élection du Maire. Merci Marie.

Je mesure pleinement la lourde tâche qui sera la mienne pour mener à bien cette mission avec ce nouveau conseil. Mais je compte, bien entendu, être aidé et surtout être soutenu par l'ensemble des élus du Conseil Municipal et dès aujourd'hui, j'invite chacune et chacun d'entre vous à participer activement à la gestion de notre commune, chacun son investissement possible. A partir d'aujourd'hui nous sommes officiellement élus conseillers municipaux.

Certaines et certains d'entre vous aspirent à de nouvelles dimensions d'exercice de la fonction d'élus et c'est normal.

Certaines et certains d'entre vous exigent d'ores et déjà plus de transparence et c'est normal.

Je veux les rassurer que ce sera le cas et que cela a toujours été le cas. Je veux aussi leur dire que les portes de la mairie sont grandement ouvertes à tous les élus et je les

convie à venir également aux nouvelles, soit auprès du Maire ou soit auprès des adjoints. Je souhaite que chacun dans sa compétence puisse faire remonter ou redescendre les informations le concernant. Ensemble nous réussissons notre mission et j'espère que chaque élu s'enrichira de cette expérience.

Une commune est une collectivité qui est régie par un Code Général des collectivités territoriales avec ses statuts propres et des réglementations particulières et il est important d'en prendre en compte dans chacune de nos décisions. La « Charte de l'élu » vient nous rappeler les fondements de notre fonction d'élu.

Nos concitoyens nous ont donné la majorité absolue dès le premier tour et donc attendent beaucoup de nous. Ils ont raison et nous ne les décevrons pas. Nous leurs devons de tenir nos engagements comme par le passé et comme nous nous y sommes engagés tout au long de la campagne.

C'est, à mon sens, à cette seule condition que le lien de confiance entre nous et les habitants pourra être maintenu. Je souhaite par conséquent que les valeurs de la démocratie motivent chacune de nos décisions pour nous rapprocher davantage de nos administrés car la population sera attentive aux avancées que nous mettrons en place pour eux et avec eux durant ces six prochaines années.

Chers collègues, nous avons partagé une même envie pendant des semaines, nous avons partagé un même enthousiasme pour travailler ensemble à la grandeur de notre commune, d'où notre slogan « Agissons Ensemble ». C'est pour cela qu'il est d'une importance appuyée que chaque opinion, chaque parole soit considérée et respectée en prenant bien sûr en compte nos possibilités financières.

Il m'appartient donc de vous apporter tous les outils nécessaires à cette réussite,

Il m'appartient donc de me mettre à votre disposition à chaque fois que cela le nécessite,

Il m'appartient donc d'être le garant d'une bonne cohésion de ce groupe que nous formons,

Il m'appartient donc de veiller à ce que chacune et chacun vive cette expérience communale sans complexe, ni frustration, mais au contraire, en s'enrichissant pleinement tout au long de ce mandat et voire après.

Tout ceci ne pourra se faire qu'ensemble comme le dit si justement le proverbe africain.

« Seul on peut aller vite, mais ensemble on va sûrement plus loin »

Je compte beaucoup sur vous. Merci. »



Simon WOROU,
MAIRE



Alain POMIE, 1^{er} Adjoint au Maire
Chargé des travaux neufs et des projets
Remplace le Maire, dispose de toutes les
délégations de signature du Maire



Serge GAYRARD, 2^{ème} Adjoint au Maire
Chargé des affaires environnementales et sociales
Président de la commission affaires scolaires



Olivier REBOIS, 3^{ème} Adjoint au Maire
Chargé de l'animation et de la vie associative
Président de la commission animation



Frédéric CHALET, 4^{ème} Adjoint au maire
Chargé des travaux des voiries et des bâtiments
Président de la commission voiries



Henri COURNUT, Adjoint d'honneur
Elu délégué auprès du 1^{er} Adjoint chargé des
projets
Chargé des travaux neufs et des projets



Marie ARRIETA, Conseillère Municipale



Annie FABRE, Conseillère Municipale



Philippe FLOTTE, Conseiller Municipal



Jean-Paul HYGONNET, Conseiller Municipal



Christophe MALGOUYRES, Conseiller Municipal
Elu délégué auprès du 1^{er} adjoint chargé des routes



Marie PEAN-BARRE, Conseillère Municipale



Sandrine ROBLOT, Conseillère Municipale



Nathalie SIMON, Conseillère Municipale



Christophe VERGNAT, Conseiller Municipal
Chargé de mission spéciale auprès du Maire :
préparation des budgets et suivi des finances

Les contacts pour les urgences

Secrétariat de la mairie : 05.65.69.46.06. Email : mairie.stejuliette@wanadoo.fr

Mr le MAIRE : 06.33.48.45.30.

Serge GAYRARD : affaires communales et scolaires : 06.75.07.86.27.

Jean-Paul HYGONNET : voiries et travaux : 06.75.59.99.39.

Appel à candidature pour la formation du nouveau comité de pilotage

Le comité de pilotage est constitué d'une quinzaine de citoyens de la commune. Il est force de propositions sur les différents projets de la municipalité.

Pour rejoindre le comité du pilotage : merci d'envoyer votre candidature par mail à la mairie.

Au plus tard **le 15 septembre 2020**.

Adressage

L'adressage de la commune continue, une réunion publique sera prévue en septembre pour l'adressage dans Sainte Juliette Sur Viaur.

Prenez soin de vous et de vos proches en gardant les gestes barrières.

Au plus près de vous. Al plus près de la population.

Les membres du conseil municipal

